



Les Français et la polémique autour d'Eric Woerth

Juin 2010

Méthodologie



Méthodologie

- ▶ Étude réalisée auprès d'un échantillon de **815 personnes**, représentatif de la **population française âgée de 18 ans et plus**, constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de taille de la commune d'habitation et de région de résidence.
- ▶ **Mode d'interrogation**: Interrogation en ligne sur système Cawi (Computer Assisted Web Interview).
- ▶ **Dates de terrain**: les interviews ont été réalisées **le 30 juin 2010**.
- ▶ OpinionWay rappelle par ailleurs que les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : 3 à 4 points au plus pour un échantillon de 800 répondants.
- ▶ OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

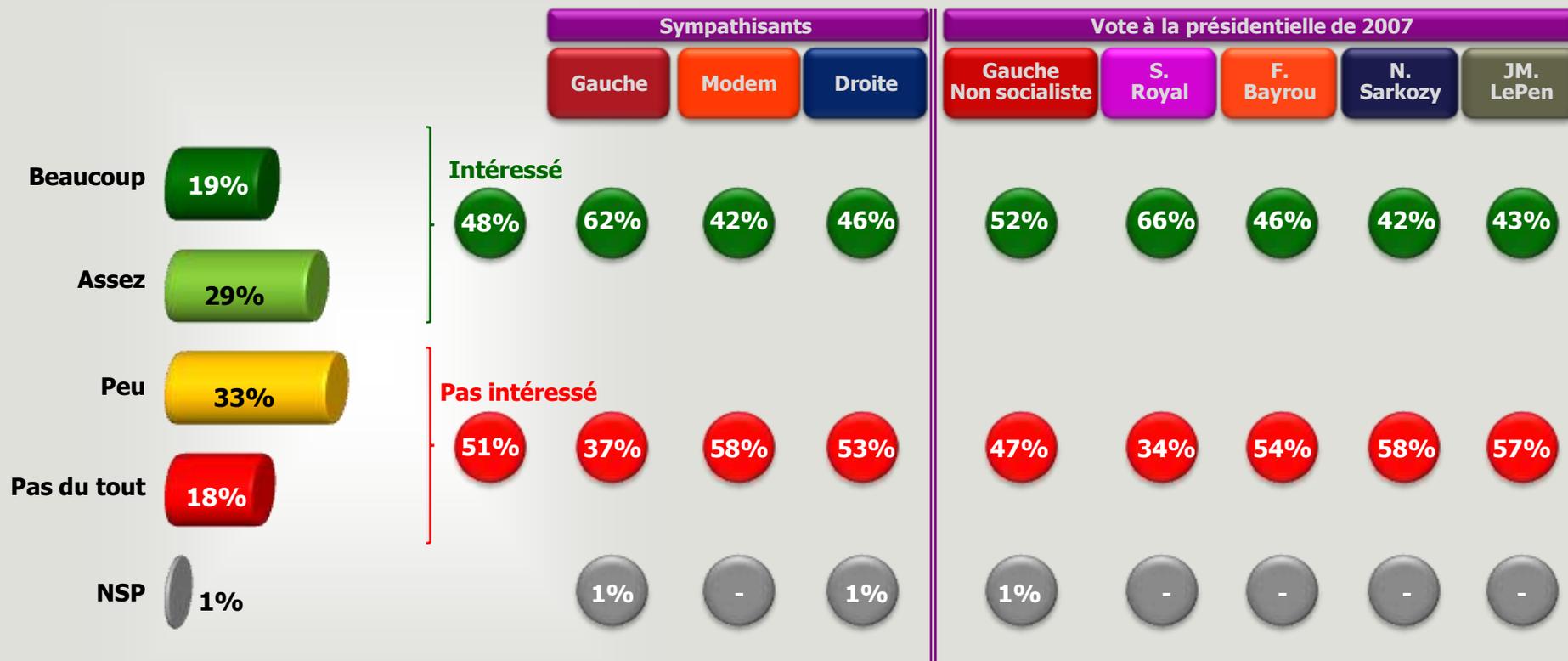


Résultats



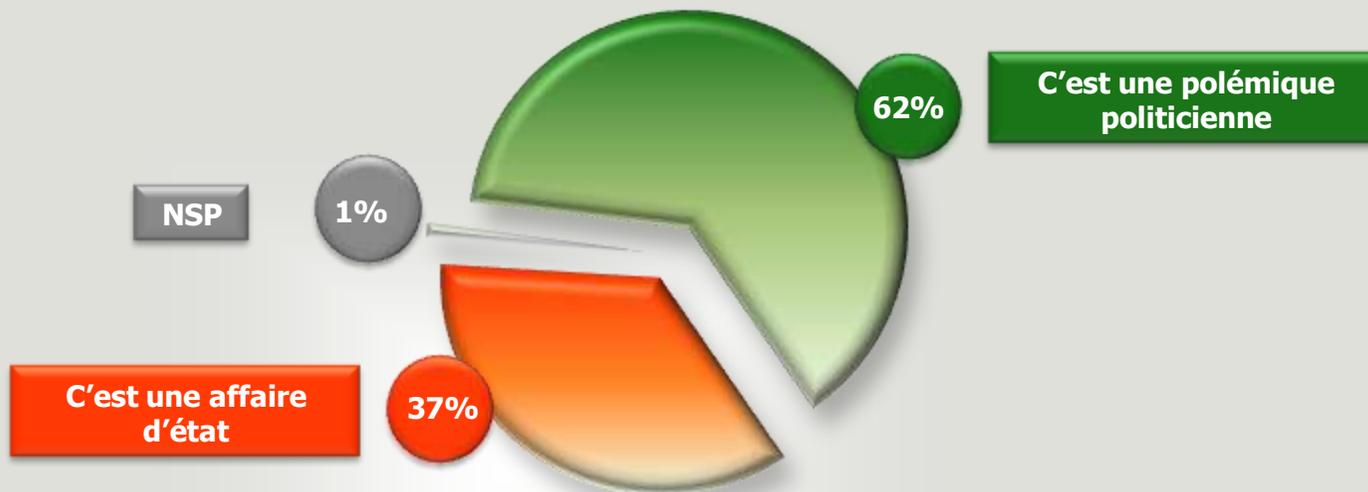
Intérêt des Français pour la polémique autour d'Eric Woerth

Q : Diriez-vous que « l'affaire Bettencourt », dans laquelle est mis en cause Eric Woerth, le ministre du Travail, est une affaire qui vous intéresse beaucoup, assez, peu ou pas du tout ?



Opinion des Français sur la polémique autour d'Eric Woerth

Q : Concernant cette « affaire », laquelle de ces deux affirmations correspond le mieux à votre opinion ?

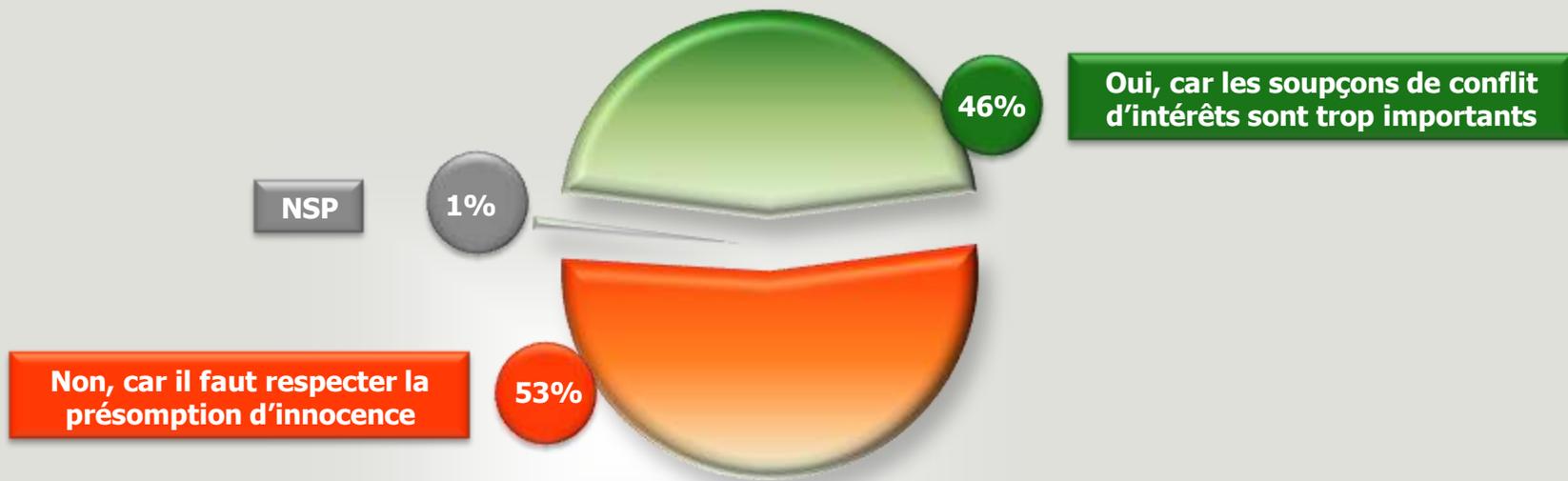


	Sympathisants			Vote à la présidentielle de 2007					Intérêt pour « l'affaire »	
	Gauche	Modem	Droite	Gauche Non socialiste	S. Royal	F. Bayrou	N. Sarkozy	JM. LePen	S'y intéresse	Ne s'y intéresse pas
C'est une polémique politique	43%	62%	84%	50%	39%	62%	85%	56%	37%	86%
C'est une affaire d'état	57%	38%	14%	50%	61%	38%	13%	44%	63%	13%



Opinion des Français quant à une démission d'Eric Woerth

Q : A ce jour, pensez-vous qu'Eric Woerth doit démissionner du gouvernement ?



	Sympathisants			Vote à la présidentielle de 2007					Intérêt pour « l'affaire »	
	Gauche	Modem	Droite	Gauche Non socialiste	S. Royal	F. Bayrou	N. Sarkozy	JM. LePen	S'y intéresse	Ne s'y intéresse pas
Oui, car les soupçons de conflit d'intérêts sont trop importants	65%	26%	16%	73%	74%	31%	15%	62%	62%	32%
Non, car il faut respecter la présomption d'innocence	34%	71%	84%	25%	25%	68%	85%	37%	38%	66%

